

Inauguration coeur de village de Venon 30 Juin 2023

Monsieur le sénateur, Monsieur le président de la métropole, Madame la conseillère départementale, Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas anodin que cette belle journée d'inauguration de notre coeur de village, tombe un jour de pluie. Sans doute pour nous rappeler par solidarité que tous les équipements publics font ville ou village avec nos habitants, et que lorsque ce lien de confiance est rompu comme nous le voyons en ce moment à travers l'actualité nationale, la violence et la destruction s'expriment. Cet impératif de solidarité qui nous appelle à faire métropole ensemble, à répondre aux défis de demain, à ne pas baisser les bras.

Et la commune s'est engagée avec la métropole pour la voirie et les espaces publics dans le cadre de la délibération du 9 février 2018 pour un programme d'ensemble dont vous voyez la réalisation aujourd'hui.

- 1/ Créer une entrée de bourg et améliorer la lisibilité de l'accès à la place du village
- 2/ Valoriser la zone de rencontre du chemin de l'Adret
- 3 Etendre la place sur la rue pour renforcer les nombreux usages
- 4/ Révéler le belvédère jardin

C'est sous la direction de Françoise Gerbier, lors de son premier mandat, que s'est posé la question difficile de repenser l'espace public, la question de « faut-il démolir, pour rebâtir, réhabiliter ? Que peut-on faire pour mettre en valeur sans abimer, ce patrimoine exceptionnel, cette vue sur les grands paysages, cette convivialité mainte fois célébrée sur cette place avec les activités des associations, du comité des fêtes ? Comment concilier les attentes patrimoniales et les avis divers ?

La question n'était pas facile, et c'est avec une première subvention de la région que nous avons lancé une étude réalisée par Jacques Felix-Faure, et Serge-Argaud architectes qui ont étudié et présenté 3 scénarios. Le CAUE nous a fortement guidé durant la mise en place de cette réflexion, et en particulier Laura Khirani et Rachel Antoine. Françoise Gerbier et son équipe ont organisé le dialogue avec les associations, les habitants, la constitution du cahier des charges puis l'exposition et la collecte des contributions publiques. La première phase a été lancée avec la décision de démolir l'ancienne école qui a été prise en 2014 par le conseil municipal à la fin du mandat.

C'est sur le deuxième mandat de Françoise Gerbier que le programme et les demandes de subventions ont été posés et coordonnés dans l'ensemble des travaux menés par la commune.

On peut citer le dégagement des décors peints de l'église, la réouverture du vitrail, les travaux de soutien et de confort du chœur (170k€), la démolition du mur mitoyen et l'accord avec les voisins concernant le périmètre de l'opération, la rédaction de l'appel d'offre pour la maîtrise d'oeuvre avec l'aide du CAUE et le recrutement d'un AMO (Benjamin Hubert) qui nous a suivi jusqu'à la validation des lots.

C'est les architectes Philippe Bouche (assisté de Fanny Grenier) et Catherine Pichat architecte du patrimoine, qui ont acquis l'unanimité du conseil municipal sur leur idée d'ouverture de place « à l'italienne », de sobriété et de transparence des lignes. Franck Jaulin de square paysage a été retenu pour les espaces extérieurs et les réseaux.

La démolition de l'ancienne école a ouvert temporairement un nouvel usage de la place et une impression de liberté de « super parking » et une période d'inquiétude : Et si le rien était mieux qu'autre chose ? Et c'est dans ces moments-là qu'il ne faut pas se décourager...

C'est donc à l'arrivée de notre équipe municipale en 2000 que la réflexion sur les espaces extérieurs a été ré-ouverte, la rénovation énergétique et d'usage de la mairie intégrés au projet et adapté aux attentes des élus.

Laurent Lathus adjoint à l'Urbanisme (pour tous les aspects de connexion) et Willy Dutilleul, architecte conseillé délégué ont beaucoup participé à la réflexion et la mise en place de solutions sobres et de bonnes factures, et je tiens ici à les remercier.

Henri PRAT, premier adjoint, et Willy Dutilleul conseillé délégué de la commune ont tenu le marathon du lien avec la maîtrise d'oeuvre et de finalisation de tous les aspects pratiques, avec patience et engagement.

Mais rien ne peut être fait sans la contribution et la rigueur des personnels communaux des services financiers de la commune et de Marion en particulier, de Delphine pour le permis et les courriers, et de Remy pour le suivi sur le terrain.

C'est un total d'investissement très important pour la commune de 927 k€, pour l'ensemble des constructions (527k€) et des espaces extérieurs (393 k€).

Construction nouvelle salle et dépendances : 424k€

Réhabilitation mairie et isolation thermique : 110 k€

Démolition : 21k€

Avec un total de subvention de 573 k€

Département : 280k€ (démolition et construction) 35%

La prise en charge sur ses compétence par la métropole : Espaces public et voirie transférée :193k€

La subvention des services de l'état DETR : 90 710 k€ (20%)

La subvention de la région : 10 k€

Un immense merci aux entreprises qui ont travaillées ici et que je vais citer une à une en fonction de leur lot et qui ont fait un travail remarquable.

Pour conclure, laissez-moi paraphraser le regard de Gaston Rebuffat sur les Ecrins, car Venon est un petit écrivain de la métropole :

Ce village de Venon appelé aussi, non sans raison, la colline du chêne est extraordinairement riche de sa simplicité, de sa diversité, de sa paysannerie.

La vraie richesse c'est de donner le bonheur de procurer l'émerveillement. Il aide à naître, à grandir, à aimer, à comprendre. Il dit que certaines choses, magnifiques, merveilleuses, toutes simples, sans détour, existent.

Comme au premiers jours

C'est tout le destin que nous souhaitons à ce nouveau coeur de village !

Marc Oddon

Maire de Venon